

Annonce de la paroisse Saint Jean Baptiste du mirandais



Annonce de la paroisse Saint Jean Baptiste du mirandais

Mercredi 20 mars :

20h30 : MIRANDE – Réunion du Conseil Economique, au presbytère

Jedi 21 mars :

16h30 : MIRANDE au presbytère - Réunion des équipes liturgiques Préparation des trois jours de la Semaine Sainte, suivie de la messe à 17h30

Vendredi 22 mars :

17h00 : Chemin de croix : MAZERETTES – MONTESQUIOU - SERES – DUFFORT

Samedi 23 mars -

17h00 : SAINT MEDARD – Messe des Rameaux -

17h00 : AUX – Messe des RAMEAUX et des familles suivie du « Bol de riz » à la salle des fêtes

18h00 : PONSAN SOUBIRAN – Messe des jeunes – fête des Rameaux

Dimanche 24 mars : : Dimanche des RAMEAUX

9h30 : MONTESQUIOU – LALANNE ARQUE – VILLECOMTAL - Messes

11h00 : MIRANDE – SEISSAN – BARCUGNAN - Messes

Samedi 23 mars

Soirée bol de riz à AUX : « Ensemble vers l'Espérance »

Les jeunes de l'aumônerie du secteur Astarac sont heureux de vous inviter à la soirée bol de riz : au profit des œuvres des Pallottins . Venez partager avec nous un bol de riz - (pensez à vos assiettes-couverts-verres) et un temps d'échange intergénérationnel convivial.

17h Messe à l'église de AUX - **18h30-21h bol de riz et animation** (salle des fêtes de Aux)

Participation : adultes : 10 euros, enfants de moins de 10 ans : 5 euros, jeunes aumônerie : 5 euros.

Inscriptions: par mail : aumonerie.ast

Messes en semaine dans le secteur de l'Astarac :

MIRANDE :

8h40 : Laudes du mardi au vendredi, suivies de la messe à 9h Sauf le jeudi à 17h30 : Messe suivie de l'adoration.

18h00 : Le lundi - Messe à la chapelle du presbytère Confessions, sur Rendez-vous.

16h à 17h : tous les mercredis, répétition de la chorale au presbytère

MIELAN : - A la chapelle St Jean :

18h tous les mardis : Messe suivie de l'adoration

18h tous les jeudis : Chapelle St Jean – Prière du chapelet

18h tous les mercredis : Chapelle de Maumus – Prière de Taizé

MASSEUBE :

16h30 le jeudi tous les 15 jours, messe à l'EHPAD 17h15 chaque mercredi messe à St Christophe pendant la période scolaire et adoration de 20h à 20h30